

## Rapport de la Présidente

Séance publique du  
vendredi 19 juin 2020

**1<sup>ère</sup> Commission**  
N° CD-2020-3-1-3

**Service instructeur**  
Direction des finances

**Service consulté**

### COMPTE DE GESTION 2019

Résumé : Il vous est proposé d'approuver le compte de gestion du budget principal et les comptes de gestion des budgets annexes de la Cité de l'Enfance et de la Régie départementale de Production d'Énergie Électrique.

Conformément aux règles de la comptabilité publique des départements (nomenclature M52), de la comptabilité des établissements publics médico-sociaux (nomenclature M22) et de celle des services publics locaux industriels et commerciaux (M4), j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes de la Cité de l'Enfance et de la Régie départementale de Production d'Énergie Électrique, établis par le payeur départemental pour l'exercice 2019.

Ces comptes reconstituent les mouvements effectués au cours de l'exercice 2019. Ils sont déposés sur le bureau de l'Assemblée et sont strictement conformes aux comptes administratifs qui retracent les opérations réelles et d'ordre de l'exercice, hormis concernant le budget principal qui présente un écart de 28 398,34 € entre le compte de gestion et le compte administratif.

En effet, l'agence départementale de maîtrise des déchets (ADMD) a été dissoute par l'arrêté préfectoral du 20 mars 2019, le solde de l'actif et du passif de l'agence étant transféré au Département du Haut-Rhin. Or le bilan de l'agence comportait un solde positif inscrit au chapitre 001 – Solde de la section d'investissement reporté d'un montant de 28 398,34 €.

En conséquence, le Payeur départemental a intégré cette recette dans la comptabilité du Département, sans qu'il soit possible jusqu'à présent pour la collectivité d'effectuer la correction requise dans la comptabilité de l'ordonnateur.

Mis à part cet écart qui fera l'objet d'une rectification lors de la DM1 2020, les mouvements constatés en dépenses et recettes pour l'année 2019 sont en parfaite concordance et aboutissent à la situation suivante concernant le compte de gestion :

▪ **Pour le budget principal :**

Résultat comptable 2019	38 733 498,80 €
Reprise résultat BP 2019 (002)	8 028 713,33 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>46 762 212,13 €</b>

Solde d'investissement 2019	23 620 880,31 €
Solde d'exécution 2018 (001)	11 829 892,03 €
Transfert bilan ADMD (001)	28 398,34 €
<b>Solde d'investissement</b>	<b>35 479 170,68 €</b>

<b>Résultat global</b>	<b>82 241 382,81 €</b>
------------------------	------------------------

▪ **Pour le budget annexe de la Cité de l'enfance :**

Résultat comptable 2019	-74 816,29 €
Reprise sur résultat antérieur	235 702,95 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>160 886,66 €</b>

Solde d'investissement 2019	124 651,81 €
Solde d'exécution 2018	1 006 224,36 €
<b>Solde d'investissement</b>	<b>1 130 876,17 €</b>

<b>Résultat global</b>	<b>1 291 762,83 €</b>
------------------------	-----------------------

▪ **Pour le budget annexe de la Régie départementale de production d'Energie Electrique :**

Résultat comptable 2019	25 914,71 €
Reprise résultat BP 2019 (002)	94 473,30 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>120 388,01 €</b>

Solde d'investissement 2019	74 054,44 €
Solde d'exécution 2018	853 042,96 €
<b>Solde d'investissement</b>	<b>927 097,40 €</b>

<b>Résultat global</b>	<b>1 047 485,41 €</b>
------------------------	-----------------------

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT